

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DECISION MUNICIPALE n°2024 - 154

ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX

CHRISTIAN DEMUYNCK

Service Enfance Jeunesse

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE  
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST  
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN  
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Prise en application d'une délibération du Conseil Municipal n° 2020-05-27 du 27 mai 2020 donnant délégation d'attributions à Monsieur le Maire dans les matières définies par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

**Considérant** que l'INSEE a situé l'inflation à 4,9% en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année 2023,

**Considérant** que le contexte économique actuel est difficile tant pour les collectivités que pour la population,

**Considérant** la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité,

**Considérant** la volonté de la municipalité de ne pas répercuter de manière proportionnelle sur les ménages les conséquences de cette inflation, et de préserver le pouvoir d'achat des Nocéens déjà durement impacté,

**Considérant** qu'une augmentation moyenne des tarifs de 2,5%, correspondant à la moitié de l'inflation, répond aux objectifs de la municipalité précédemment cités,

**Considérant** que la ville est signataire avec la Caisse d'allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis de la Convention Territoriale Globale de services aux familles qui impose une tarification appliquée automatiquement en fonction des revenus des familles,

**DECIDE**

**Article 1** : Les tarifs du service Enfance Jeunesse applicables à compter de l'année scolaire 2024/2025, seront les suivants :

6 rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 00 96 16  
Fax : 01 43 00 42 80  
Courriel :  
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire  
Acte publié le 31 / 05 / 2024 1/4

Accusé de réception en préfecture  
093-219300498-20240528-DM-DGS-2024154-AR  
Date de télétransmission : 31/05/2024  
Date de réception préfecture : 31/05/2024

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
**M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E**  
 L I B E R T É . É G A L I T É . F R A T E R N I T É

Prestation	Tarif
<b>Garderie du matin</b>	
Forfait mensuel (à partir de la 9 <sup>e</sup> séance)	10,25 €
Occasionnel (unité)	1,88 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Cotisation annuelle</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	19,50 €
2 <sup>e</sup> enfant	17,85 €
3 <sup>e</sup> enfant	15,35 €
Hors commune	30,75 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Activités du soir</b>	
Tarif normal	1,85 €
Tarif réduit	1,55 €
Tarif minoré	1,15 €
Tarif bas	0,95 €
Tarif hors commune	2,60 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi journée complète et journée vacances scolaires</b>	
Tarif normal	8,10 €
Tarif réduit	6,45 €
Tarif minoré	4,25 €
Tarif bas	2,65 €
Tarif hors commune	10,35 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi matin avec repas</b>	
Tarif normal	6,55 €
Tarif réduit	5,20 €
Tarif minoré	3,45 €
Tarif bas	2,20 €
Tarif hors commune	8,35 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Activités du soir</b>	
<i><b>Tarif occasionnel</b></i>	
Tarif normal	3,15 €
Tarif réduit	2,65 €
Tarif minoré	1,95 €
Tarif bas	1,45 €
Tarif hors commune	4,60 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi journée complète</b>	
<i><b>Tarif occasionnel</b></i>	
Tarif normal	13,70 €
Tarif réduit	10,95 €
Tarif minoré	7,10 €
Tarif bas	4,35 €
Tarif hors commune	17,85 €
<b>Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi matin avec repas</b>	
<i><b>Tarif occasionnel</b></i>	
Tarif normal	11,15 €
Tarif réduit	8,80 €
Tarif minoré	5,75 €
Tarif bas	3,50 €
Tarif hors commune	14,35 €
<b>Pénalités de retard - Pour tout départ après 19h</b>	
	20,00 €

Certifié exécutoire  
 Acte publié le 31 / 05 / 2024

Accusé de réception en préfecture  
 093-219300498-20240528-DM-DGS-2024154-AR  
 Date de télétransmission : 31/05/2024  
 Date de réception préfecture : 31/05/2024

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
**M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E**  
 L I B E R T É . É G A L I T É . F R A T E R N I T É

<b>MCJ</b>	
<b>Accueil élémentaire (du CP au CM2)</b>	
Adhésion loisirs + CLAS (aide aux devoirs le soir en semaine)	30,75 €
Journée vacances (par jour)	1,55 €
Séjours - CODE TARIF A (De 1,00 € à 3,50 €)	1,05 €
Séjours - CODE TARIF B (De 3,51 € à 6,00 €)	2,15 €
Séjours - CODE TARIF C (De 6,01 € à 8,00 €)	3,15 €
Séjours - CODE TARIF D (De 8,01 € à 10,50 €)	4,20 €
Séjours - CODE TARIF E (De 10,51 € à 12,50 €)	5,40 €
Séjours - CODE TARIF F (De 12,51 € à 15,00 €)	6,45 €
Séjours - CODE TARIF G (De 15,01 € à 17,00 €)	7,45 €
Séjours - CODE TARIF H (De 17,01 € à 23,00 €)	8,60 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF I (De 23,01 € à 32,00 €)	9,70 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF J (De 32,01 € à 41,50 €)	12,90 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF K (De 41,51 € à 50,50 €)	16,10 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF L (De 50,51 € à 61,00 €)	21,50 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF M (De 61,01 € à 76,50 €)	25,60 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF N (76,51 € et plus)	34,85 €
<b>Accueil adolescent (collège et lycée)</b>	
Accueil libre	0,00 €
Adhésion loisirs	10,25 €
CLAS (aide aux devoirs le soir en semaine)	10,25 €
Journée vacances (par jour)	1,55 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF A (De 1,00 € à 3,50 €)	1,05 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF B (De 3,51 € à 6,00 €)	2,15 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF C (De 6,01 € à 8,00 €)	3,15 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF D (De 8,01 € à 10,50 €)	4,20 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF E (De 10,51 € à 12,50 €)	5,40 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF F (De 12,51 € à 15,00 €)	6,45 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF G (De 15,01 € à 17,00 €)	7,45 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF H (De 17,01 € à 23,00 €)	8,60 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF I (De 23,01 € à 32,00 €)	9,70 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF J (De 32,01 € à 41,50 €)	12,90 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF K (De 41,51 € à 50,50 €)	16,10 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF L (De 50,51 € à 61,00 €)	21,50 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF M (De 61,01 € à 76,50 €)	25,60 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF N (76,51 € et plus)	34,85 €
<b>Adhésion: Ateliers Sociaux Linguistiques (Adultes + 25 ans)</b>	<b>29,70 €</b>

Certifié exécutoire  
 Acte publié le 31 / 05 / 2024

Accusé de réception en préfecture  
 093-219300498-20240528-DM-DGS-2024154-AR  
 Date de télétransmission : 31/05/2024  
 Date de réception préfecture : 31/05/2024

**Article 2 :** Précise que les tarifs sont appliqués automatiquement en fonction des revenus des familles, selon la formule de calcul du quotient familial suivante :

1/12 revenus familiaux sur la base de l'avis d'imposition N-2  
+ prestations familiales mensuelles  
- charges logement (tableau amortissement, loyer)

-----  
Nombre de parts définies suivant le mode impôts à date

**Article 3 :** Précise qu'afin de favoriser l'accession à un plus grand nombre, il est prévu l'application d'une réduction de 50% à partir du tarif H dès la deuxième personne de la même famille participante et résidant à la même adresse.

**Article 4 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis ;
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

**Article 5 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 28 mai 2024.

**Christian DEMUYNCK**

Maire

